

# PÉDOCRIMINALITÉ RETOUR SUR UN RAPPORT QUI BOULEVERSE

Nous avons interviewé Jean-Marc Sauvé, président de la Ciase, et Mgr de Moulins-Beaufort, président de la Conférence des évêques de France, les 13 et 14 octobre dernier, peu après la remise du rapport de la Ciase « Les violences sexuelles dans l'Église catholique, en France 1950-2020 ».

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE BOCQUET ET CLAIRE ALMÉRAS / PHOTOS BRUNO FERT

JEAN-MARC SAUVÉ PRÉSIDENT DE LA CIASE

## « LE POIDS DU SILENCE A ÉTÉ ÉCRASANT »

Le rapport dévoile une part sombre de l'Église catholique.

Cela a été un choc pour vous ? Le travail que nous avons réalisé a été une grande épreuve pour les membres de la commission. C'est aussi un choc pour le peuple chrétien. Mais avant tout, il faut mesurer le traumatisme existentiel subi par les victimes d'agressions sexuelles. C'est pour elles un durable empêchement d'être et de vivre. Pour beaucoup de ces personnes, il y a un avant et un après, totalement dominé par cette expérience.

Plus de la moitié des victimes d'agressions sexuelles dans l'Église catholique vont mal ou très mal. Beaucoup ont une trajectoire professionnelle brillante, mais quand ces personnes avouent avoir raté leur vie personnelle et affective, vous découvrez une blessure profonde que rien ne laissait présager. La cause : ce sont les abus qu'elles ont subis.

Comment expliquer le poids du silence pendant des années ?

Le poids du silence a été écrasant. Dans les familles, dans l'Église et partout ailleurs. Les parents ont eu trois types d'attitudes. Ils n'ont pas cru leurs enfants, ou ils les ont crus, mais n'ont rien fait. Dans une bien plus faible proportion, les parents ont cru leurs enfants et ont agi de manière perti-

nente. Dans l'Église, quand des agissements étaient connus, le prêtre était muté, exfiltré de l'institution scolaire et placé dans un endroit où il n'y avait pas trop d'enfants. 1/3 seulement des victimes en ont parlé et pas immédiatement. Près de 80 % des victimes de l'Église catholique sur toute la période (pour les années 50-70, c'est encore plus élevé), sont des garçons, en grande majorité pré-pubères, âgés de 10 à 13 ans.

L'Église catholique n'a été informée que de 4 % des cas d'abus sexuels. Dans le cadre de l'appel à témoignages que la Ciase a lancé, il n'y a que 1,25 % des personnes plausiblement victimes d'agressions sexuelles qui ont témoigné. Dans la semaine qui a suivi la remise du rapport, nous avons déjà reçu plus de 200 nouveaux témoignages. Ce poids du silence a persisté jusqu'à la fin des années 90. Les révélations ont alors commencé à exploser dans les pays anglo-saxons, aux USA et en Irlande. Puis, petit à petit, l'onde de choc est arrivée chez nous avec l'affaire Preynat-Barbarin révélée par La Parole Libérée\*.

Comment un tel phénomène a pu se produire ? Ce qui s'impose avec la force de l'évidence, c'est que 95 % des agressions sexuelles, dans l'Église ou en

➔ La Ciase, Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église, a été créée à l'initiative de l'Église catholique de France. Elle a remis, le 5 octobre 2021, son rapport « Les violences sexuelles dans l'Église catholique, en France 1950-2020 ».

➔ Les chiffres fournis par la Ciase proviennent de l'appel à témoignages lancé par la commission elle-même, des archives de l'Église catholique, et d'une enquête Inserm auprès de la population générale.

➔ 216 000 victimes de prêtres ou religieux. 330 000 victimes en ajoutant les victimes de laïques bénévoles ou salariés en mission pour l'Église.

➔ Le rapport préconise 45 recommandations pour une démarche de vérité et de réparation de la part de l'Église.

➔ 3 % de clercs abuseurs, en France, contre 4,4 % en Allemagne, 4,8 % aux États-Unis, 7 % en Australie et 7,5 % en Irlande.



« C'est éprouvant de voir ce qui s'est passé dans l'Église à laquelle j'appartiens », confie Jean-Marc Sauvé

dehors de l'Église, sont commises par des hommes. Ce n'est pas la règle du célibat qui a conduit les grands prédateurs à faire ce qu'ils ont fait. C'est leur structuration psychique, leur personnalité qui les a conduits à choisir un état qui ne les contraignait nullement et leur permettait d'accéder à des enfants.

Dans l'Église catholique, comme ailleurs, tout rapport d'autorité ou d'éducation entre des adultes et des enfants peut dégénérer. Il faut être lucide là-dessus. Surtout quand cette autorité est exercée par des hommes. Des éléments de la doctrine catholique, comme l'autorité et la sacralité du prêtre, ont été dénaturés et hypertrophiés au point de favoriser les abus. Il y a une théologie du sacerdoce, pourtant écartée par Vatican II, qui fait du prêtre un *Alter Christus*, un autre Christ. Ce type de théologie peut conduire, en cas de déviance ou de dérives du comportement du prêtre, à un affaiblissement considérable des résistances à des sollicitations sexuelles, surtout chez les enfants, mais aussi chez les jeunes adultes.

L'accompagnement spirituel a lui aussi été détourné et utilisé pour assouvir des pulsions qui n'avaient rien de spirituelles.

Il y a eu aussi un dévoiement de l'obéissance, l'un des principes fondamentaux de l'Église. Mais l'obéissance, ce n'est pas l'abolition de la conscience ou une soumission absolue. Elle doit coexister avec l'autonomie et la liberté du sujet.

Enfin, il y a eu dévoiement des Écritures : on a fait dire aux textes très clairement le contraire de ce qu'ils disaient.

Le rapport ne met-il pas aussi en cause la morale sexuelle de l'Église ? Le tabou de la sexualité, qui empêche de nommer les actes tels qu'ils sont, conduit à une euphémisation générale qui a permis de ne pas voir la réalité. On a ainsi longtemps parlé de prêtres « qui ont des problèmes avec les enfants », de « gestes déplacés », de « gestes contraires à la chasteté » pour des actes très graves... Or, si vous ne nommez pas bien les choses, vous ne pouvez pas les juger, ni les traiter correctement.

Deuxièmement, dans la morale sexuelle de l'Église, il n'y a pas de hiérarchie. Ce qui conduit à un nivellement total de l'illicite. L'Église catholique ne sait pas prendre en compte la notion de consentement. Entre un viol et des relations sexuelles, hors

mariage, entre des majeurs consentants, elle ne fait pas de vraie distinction. Notre commission ne prétend nullement dire ce qui est licite ou non, mais elle souligne que tous ces actes ne peuvent pas être mis au même niveau de gravité.

Troisième chose que l'Église n'a pas su prendre en compte, c'est l'atteinte à l'intégrité physique et psychique des personnes. Du point de vue de l'Église catholique, une agression sexuelle est un manquement au 6<sup>e</sup> commandement « *Tu ne commettras pas d'adultère* ». C'est une offense à la chasteté. Or ce que nous avons appris de ces 32 mois, c'est qu'une agression sexuelle est une œuvre de mort, c'est une atteinte au 5<sup>e</sup> commandement qui dit « *Tu ne tueras pas* ».

L'appareil ecclésial a dysfonctionné, dites-vous... L'Église n'a pas su voir, entendre, ni capter les signaux faibles émis par les victimes. Elle n'a pas su prendre les mesures de rigueur qui s'imposaient : exiger des soins pour les agresseurs et veiller à ce qu'ils soient effectivement prodigués et suivis. Et surtout, mettre les enfants hors de leur portée.



## RENCONTRES

Je pense également que les communautés éducatives, surtout dans les années 50-70, auraient pu mieux faire. Plus de 40% des abus sexuels ont été commis dans le cadre scolaire à cette époque où la présence de prêtres et de religieux était très importante dans les établissements, notamment dans les internats.

L'institution ecclésiastique a eu également du mal à mettre en œuvre la tolérance zéro, c'est-à-dire à signaler systématiquement au Parquet les agissements pouvant être qualifiés de pédocriminels. Première entrave, le sentiment de confraternité. L'évêque est le père de ses prêtres, et tous les membres d'une communauté religieuse sont frères. La deuxième entrave a été la difficile articulation entre l'ordre de la miséricorde divine et du pardon des péchés et l'ordre terrestre de la rétribution des fautes et de l'application des lois civiles. Or, l'Église doit conjuguer les deux. Elle ne peut, ni ne doit renoncer à la notion de miséricorde et de pardon des péchés, mais cela doit aller de pair avec l'application de la loi et la rétribution des fautes. C'est indispensable. Les aumôniers de prison savent très bien ce que c'est. Ils apportent le pardon des péchés, la miséricorde de Dieu, l'accès aux sacrements aux détenus qui, en même temps, paient leur dette envers la société.

L'Église s'est aussi fait manipuler par des gens très pervers qui ont promis l'amendement, le repentir et le remords. Et le climat de bienveillance, dans le clergé, a conduit à manquer de discernement et à obscurcir le jugement sur le risque de récurrence et de nouvelles dérives.

**Comment rebondir après ce choc ? Qu'est-ce qui doit être mis en place, notamment dans les établissements scolaires ?** Aujourd'hui dans le milieu scolaire, le sujet, ce n'est plus les prêtres et les religieux. Il en reste très peu. Sauf dans les aumôneries. Mais il faut que, de manière générale, nous réussissions à conjuguer vigilance et mesures de prévention avec la nécessité de se préserver du soupçon généralisé. On ne peut pas poser par principe

que tout adulte en contact avec des enfants est un abuseur en puissance. Et ce n'est pas parce que 95% des agressions sexuelles sont commises par des hommes qu'il faut laisser penser et dire que les hommes sont tous des violeurs.

Mais il faut que l'Église ait les idées claires sur les risques auxquels les jeunes fréquentant ses différentes œuvres sont exposés. Regardons ces risques en face et mettons en place des plans de réduction des risques qui soient ensuite évalués.

Toute la question est : a-t-on bien identifié les risques et comment les gère-t-on ? Aucune institution n'est à l'abri de violences, y compris de violences sexuelles entre les jeunes eux-mêmes.

Il faut des mesures de précaution, de prévention, des protocoles qui permettent d'apaiser les soupçons et les inquiétudes et qui puissent guider et aider les professionnels. Il faut qu'il y ait, notamment dans les institutions scolaires, des protocoles comportementaux tout en évitant une volonté de transparence excessive et une suspension généralisée. ☹

\* La Parole Libérée, créée en décembre 2015, est une association d'expression et de soutien aux victimes d'actes de pédophilie commis au sein du Groupe St Luc, à Lyon, de 1970 à 1991.

### MGR DE MOULINS-BEAUFORT

PRÉSIDENT DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE FRANCE

## « CET ÉLECTROCHOC NOUS INVITE À PROGRESSER »

Les parents d'élèves choisissent l'enseignement catholique parce qu'il est porteur de valeurs évangéliques fondamentales, notamment l'attention aux plus fragiles. Que souhaitez-vous leur dire aujourd'hui ? Le phénomène des abus et de leurs dangers est aujourd'hui repéré et mieux compris, ce qui n'était pas le cas naguère. Nous avons toujours fait comme si les enfants allaient oublier. Or ce qui s'impose, depuis 2016, date à partir de laquelle de nombreuses personnes ont commencé à parler, c'est qu'une agression sexuelle subie par des enfants ou des adolescents, c'est une violence et un traumatisme qui les accompagneront toute leur vie. Beaucoup d'enfants en grandissant traînent ainsi une douleur,

# BBA BIG DATA & MANAGEMENT

DIPLÔME VISÉ BAC + 4



## ADMISSION POST BAC CONCOURS PROPRE • PARCOURSUP

- Programme unique pour une double compétence **ingénierie/management**
- Formation 100 % en anglais avec 15 mois à l'étranger sur les 4 années du cursus
- Expertise de deux écoles réputées
- Accompagnement personnalisé des étudiants



# BACHELOR IN MANAGEMENT

DIPLÔME VISÉ BAC + 3  
GRADE DE LICENCE



## ADMISSION POST BAC CONCOURS PROPRE • PARCOURSUP

- 2 Campus : City Campus Nantes et Campus Vendée
- Pédagogie axée sur la pratique
- Ouverture internationale tout au long du cursus
- Accompagnement au projet professionnel pour une insertion rapide ou poursuite d'études
- 5 parcours au choix en 3<sup>e</sup> année, en initial ou alternance



## Plus de 160 salons d'orientation dans toute la France

AIX-EN-PROVENCE • AJACCIO • AMIENS • ANGERS • ANGOULEME • ANNECY • BAYONNE • BELFORT  
BESANÇON • BIARRITZ • BORDEAUX • BOURGES • CAEN • CLERMONT-FERRAND • DIJON  
GRENOBLE • LA ROCHE-SUR-YON • LA ROCHELLE • LAVAL • LE MANS • LILLE • LIMOGES • LYON  
MARSEILLE • METZ • MONTPELLIER • MULHOUSE • NANCY • NANTES • NARBONNE • NICE • NIMES  
PARIS • PAU • PERIGUEUX • POITIERS • QUIMPER • REIMS • RENNES • RODEZ • ROUEN • SAINT-ÉTIENNE  
STRASBOURG • TARBES • TOULON • TOULOUSE • TOURS • TROYES • VALENCE • VANNES



Conférences • Formations • Métiers • Exposants • Parcoursup

Studyrama c'est aussi...

### Plus de 100 salons VIRTUELS avec une thématique unique

Animaux • Mer • Vin • Design / Dessin & Animation 3D • Humanitaire  
Fonction Publique • Son & Cinéma • Éducation & Enseignement  
Administration & Secrétariat • Innovation & Entrepreneuriat...



## RENCONTRES

une complication dans leur être psychique, dont ils ont du mal à se débarrasser. Notre lucidité est aujourd'hui plus grande. Et nous continuerons dans les paroisses, les mouvements de jeunesse et dans les écoles catholiques à progresser encore sur la vigilance sur ce sujet.

Car ce qui ressort du rapport de la Ciase, au-delà des abus sexuels survenus dans la sphère ecclésiastique, c'est le nombre considérable et inquiétant d'abus dans la société en général, notamment dans les familles. L'école doit être un lieu de repérage de signaux forts ou faibles de dysfonctionnements. Le défi, c'est de construire une action déterminée et claire, sans faire de la paranoïa.

Dans certains diocèses, des actions ont déjà été mises en place pour lutter contre la pédocriminalité ? Au sein de l'église, des actions ont débuté, depuis une dizaine d'années. Il y a une plus grande vigilance. Mais il faut passer à un stade supérieur. L'école catholique a un rôle majeur, y compris à l'égard des familles, en contribuant à faire passer ce message clair : aucun adulte n'a le droit d'avoir des gestes sexuels à l'égard d'un enfant.

Dans l'ensemble des diocèses, il existe des formations pour les acteurs pastoraux. Il faut sûrement les renforcer, les rendre plus systématiques et en améliorer la qualité. Les mouvements de jeunesse, notamment le scoutisme, ont pris eux-aussi des résolutions et sont très attentifs.

Dans les établissements scolaires, il est nécessaire d'intégrer des modules de formation à la juste relation pour les éducateurs, les équipes d'administration, y compris les personnels techniques, et pour tous ceux qui interviennent de près ou de loin dans les écoles.

Au-delà de ces actions, je crois que la société toute entière doit porter une attention générale sur cette question. Trop de gens ont fermé les yeux sur des comportements qui paraissaient bizarres ou déplacés. C'est dans cette zone trouble que des gens dangereux ont prospéré.

Quel message transmettre aux enfants et aux adolescents ?

Il est effectivement nécessaire de leur parler. L'enseignement catholique fait beaucoup en matière d'éducation aux relations affectives et sexuelles. Continuons d'expliquer aux enfants que leur corps, c'est leur personne et que per-

« Continuons d'expliquer aux enfants que leur corps, c'est leur personne et que personne n'a le droit de le toucher. »

sonne n'a le droit de le toucher. Et sans doute faut-il adapter le discours aux âges des élèves qui souvent considèrent qu'on parle des autres, mais jamais d'eux.

Nous devons leur parler de dignité, de respect de soi et des autres. Il faut parler de sexualité en termes appropriés, et ce d'autant plus que l'on sait les ravages de la pornographie chez les jeunes.

Notre société, à raison, dénonce avec force ces crimes pédophiles. En même temps, de nombreux contenus pornographiques circulent partout et des séries encouragent toutes sortes de relations violentes entre les adolescents. Ceux-ci sont alors placés face à des injonctions contradictoires.

Apprenons-leur à se respecter, à ne pas se précipiter dans une sexualisation précoce. Donnons aux jeunes la perspective d'une sexualité humanisante, belle, joyeuse, afin qu'ils puissent construire des relations affectives saines. Nous devons tous être très attentifs aux gestes que nous posons, aux mots plus ou moins blessants que nous prononçons afin d'éviter que toute situation d'autorité ne se transforme en situation de pouvoir abusif. Ce rapport est un électrochoc qui nous invite à progresser. L'Espérance n'est pas magique, elle passe par un engagement de tous. ✕

